

Grenoble, le 11 Juin 2008

L'Inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale de l'Isère

à Madame, Monsieur
le directeur d'école

Objet : usage d'internet dans les écoles.

CDTI

Réf N°

Téléphone
04 76 74 79 84

Télécopie
04 76 74 79 95

Mél :
cdti38@ac-grenoble.fr

Adresse postale :
Cité administrative
Rue Joseph Chanrion
38032 Grenoble Cedex1

Adresse des bureaux
Rue Joseph Chanrion
38032 Grenoble

Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Les directives données par le ministère de l'éducation nationale sur l'usage d'internet dans un cadre pédagogique et sur la protection des mineurs, et rappelées à l'occasion de la fête de l'internet du mois de mai dernier portent sur 3 points :

- des mesures de formation, de sensibilisation et de responsabilisation des utilisateurs, avec l'élaboration et l'utilisation de chartes, dans la perspective de l'acquisition du B2I niveau 1 pour tous les élèves à l'issue de la scolarisation obligatoire ;

- des mesures relatives à l'ouverture de l'école sur l'extérieur, occasion pour les équipes éducatives et les élèves de montrer à un public extérieur le bon usage d'internet. L'offre départementale de publication sur le Web de sites d'école au travers de l'outil "Web écoles" participe à cet objectif.

- des mesures d'amélioration des dispositifs de filtrage de l'information consultée à partir de l'école.

J'attire votre attention sur l'importance de ce dernier point qui doit permettre aux enseignants et équipes éducatives de travailler en toute sérénité.

Je vous rappelle que l'académie de Grenoble vous propose une solution de filtrage avec PROXY ECOLE, que je vous ai demandé par ailleurs de mettre en oeuvre.

Veuillez consulter sur le site Mission TICE du 1er degré l'article « Navigation sur Internet » qui présente les ressources relatives aux différentes mesures évoquées ci-dessus, notamment une charte école, une charte élève, les supports pédagogiques d'accompagnement et les modalités d'installation du filtrage.

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article400>

Vous trouverez également des informations utiles sur les moyens et actions engagées à l'adresse suivante :

<http://www2.educnet.education.fr/sections/services/accompagnement/securite>

Ces différentes réponses complémentaires offrent des pistes à la fois techniques et pédagogiques pour le développement des usages d'Internet dans les écoles et s'inscrivent pleinement dans notre mission de service public d'éducation.



Jacques AUBRY